

# Études & Résultats

DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES



JUILLET  
2016  
NUMÉRO  
0969

## « C'était mieux avant... » : l'opinion des Français sur leur situation par rapport à celle de leurs parents

Selon le Baromètre d'opinion de la DREES, près de la moitié des Français (46 %) considèrent en 2014 que leur situation globale est moins bonne que celle de leurs parents. Ils n'étaient que 36 % de cet avis en 2004.

Ce sentiment est plus ou moins prononcé selon leur situation sur le marché du travail : en 2014, les chômeurs l'expriment davantage (65 %), ainsi que les actifs en emploi (48 %), contrairement aux retraités et aux étudiants (respectivement 35 % et 39 %).

En outre, près d'un Français sur deux qui estime avoir une situation moins bonne que celle de ses parents pense qu'il peut basculer dans la pauvreté dans les prochaines années. C'est le cas de seulement un quart des personnes qui jugent leur situation identique ou meilleure que celle de leurs parents.

Les personnes qui se sentent déclassées ont également une appréciation de leur situation personnelle bien plus négative que les autres. Toutefois, leur opinion sur le contexte social actuel (état des inégalités et de la pauvreté, coût de la sécurité sociale...) est assez proche de celle des autres personnes enquêtées. Elles jugent aussi souvent que la société française présente un caractère méritocratique.

Etienne Perron-Bailly (DREES)

Les Français sont de plus en plus nombreux à penser que leur situation générale est moins bonne que celle de leurs parents (encadré). De 2010 à 2014, près de la moitié des personnes estiment que la situation de leurs parents au même âge était meilleure (46 %). Ils n'étaient que 36 % à partager cette opinion en 2004 (graphique 1). Un quart des Français estiment que leur situation est identique à celle de leurs parents en 2014, une proportion stable depuis 2004. En revanche, 29 % des Français trouvent que leur situation s'est améliorée par rapport à celle de leurs parents. Cette proportion est en forte baisse par rapport à 2004, où plus de 42 % des personnes interrogées partageaient cette opinion, même si ce niveau est stable depuis 2011. Les personnes qui se sentent déclassées sont donc les plus nombreuses.

### Un sentiment de déclassement intergénérationnel variant avec l'âge et le statut professionnel

Les retraités sont les personnes chez lesquelles le sentiment de déclassement est le moins marqué (graphique 2). Ces premières générations issues du baby-boom ou plus anciennes ont connu des trajectoires professionnelles objectivement plus favorables que celles de leurs aînés. La position sociale, définie par la catégorie socioprofessionnelle,

des personnes nées dans les années 1940 s'est sensiblement améliorée par rapport à celle des générations des années 1920 et 1930 (Peugny, 2007). En revanche, celle des personnes nées à la fin des années 1950 et au début des années 1960 s'est dégradée (Peugny, 2007), du fait d'une insertion professionnelle perturbée par la montée du chômage. Ainsi, malgré un niveau d'études plus élevé que celui de leurs ascendants, leur entrée sur le marché du travail dès la fin des années 1970 et au cours des années 1980 a été rendue difficile par la montée du chômage de masse en France au cours des années 1970, et qui perdure depuis.

Pour les personnes présentes sur le marché du travail, la précarité de l'emploi occupé semble favoriser le sentiment de déclassement intergénérationnel : les personnes employées à temps plein sont 48 % à le ressentir, contre 55 % pour les travailleurs à temps partiel et 61 % pour les intermittents. On retrouve cet écart en 2014 entre les personnes en emploi en contrat à durée indéterminée (45%) et en contrat à durée déterminée (54 %). C'est le cas de près de sept chômeurs sur dix.

Le sentiment de déclassement varie aussi selon l'âge des personnes interrogées. Les plus âgés (60 ans ou plus) ont une bien meilleure opinion de leur situation que de celle de leurs parents, puisque seuls 36 % d'entre eux jugent qu'elle s'est détériorée. En revanche, plus de la moitié des personnes âgées de 25 à 59 ans estiment que leur situation s'est dégradée. Ce sentiment est un peu moins répandu chez les moins de 25 ans (44 %).

La situation des 18-24 ans doit toutefois être nuancée. Ils sont aussi nombreux que la moyenne de la population à se sentir déclassés, mais deux sous-populations se distinguent : d'une part, les étudiants, dont 36 % jugent leur situation moins bonne que celle de leurs parents ; d'autre part, les jeunes actifs, dont 51 % s'estiment déclassés.

La vision positive que les étudiants ont de leur situation par rapport à celle de leurs parents peut s'expliquer par le fait qu'ils sont dans une phase d'ascension scolaire, car ils obtiennent de nouveaux diplômes. On peut considérer que cette phase est plus importante pour eux, la durée de leurs études étant plus longue que celle de leurs parents.



## ENCADRÉ

### Mesure du déclassement dans le Baromètre d'opinion de la DREES

Le Baromètre d'opinion<sup>1</sup> de la DREES est une enquête de suivi de l'opinion des Français sur la santé, les inégalités, et la protection sociale (assurance maladie, retraite, famille, handicap-dépendance, pauvreté-exclusion). L'enquête est effectuée depuis 2000 en face à face, en octobre-novembre auprès d'un échantillon d'environ 3 000 personnes représentatives de la population habitant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

#### Le Baromètre d'opinion de la DREES permet d'étudier le déclassement intergénérationnel ressenti

Ce qui est présenté dans cette étude comme un « sentiment de déclassement intergénérationnel » est mesuré grâce à la question suivante : « Comparée à votre situation actuelle, diriez-vous de la situation de vos parents, au même âge, qu'elle était... », les modalités de réponse étant : « bien meilleure », « plutôt meilleure », « à peu près identique », « plutôt moins bonne », « bien moins bonne ».

En agrégeant les réponses des enquêtés qui considèrent que la situation de leurs parents était « bien meilleure » ou « plutôt meilleure », on obtient la part des personnes qui pensent que leur situation est moins bonne que celle de leurs parents.

#### Restriction aux années d'enquête 2013-2014

En dehors de l'analyse de l'évolution du sentiment de déclassement depuis 2004 dans la première partie de l'étude, la présente publication se restreint aux vagues les plus récentes du Baromètre d'opinion de la DREES (2013 et 2014). En effet, l'enquête a récemment été modifiée en profondeur pour optimiser son exploitation ; certaines questions sont donc apparues en 2013 et nous ne disposons pas de données plus anciennes pour elles. Dans le but d'améliorer la robustesse de certains résultats, les données cumulées des vagues d'enquête 2013 et 2014 sont utilisées pour étudier les déterminants du sentiment de déclassement. L'analyse du déclassement en termes de niveau de vie et des conséquences du déclassement sur l'opinion des Français reposent uniquement sur les résultats de 2014.

Pour faciliter la lecture du présent document, le terme « Français » désigne ici les personnes de plus de 18 ans résidant en France métropolitaine représentatives de la population, interrogées dans le cadre de ce Baromètre.

#### Contexte et définition du déclassement

Les premiers travaux sur le déclassement portent en majorité sur la trajectoire professionnelle des enfants par rapport à celle de leurs parents et proposent des analyses en termes de mobilité sociale ascendante ou descendante.

L'étude du déclassement recouvre aujourd'hui des dimensions très variées, qui ne se limitent plus à la comparaison des catégories socioprofessionnelles d'un individu et de ses ascendants. Le point commun entre ces différentes dimensions est une forme de déception quant à la situation actuelle par rapport à une situation espérée ou antérieure : de nombreux travaux tentent d'analyser cette distance entre les aspirations des individus à obtenir ou conserver une bonne situation.

Camille Peugny (2007) livre une analyse poussée des différentes facettes du déclassement, et de leurs liens. Il aborde notamment le déclassement intergénérationnel par une approche qualifiée d'« objective », à savoir la comparaison des catégories socioprofessionnelles des individus et de leurs ascendants. Il fait résonner ces trajectoires sociales « objectives » avec le sentiment que les individus ont de leur situation professionnelle par rapport à celle de leurs parents, soit le déclassement « subjectif ». Les deux dimensions ne coïncident que dans la moitié des cas. Le déclassement subjectif semble donc obéir à une logique propre.

Le Baromètre d'opinion de la DREES permet de traiter des raisons du sentiment de déclassement intergénérationnel (subjectif), sans toutefois pouvoir les comparer à des éléments objectifs. Il est cependant possible d'analyser les conséquences de ce sentiment de déclassement sur l'opinion des Français concernant le niveau des inégalités ou le caractère méritocratique de la société française.

1. <http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/aide-et-action-sociale/article/le-barometre-d-opinion-de-la-drees>

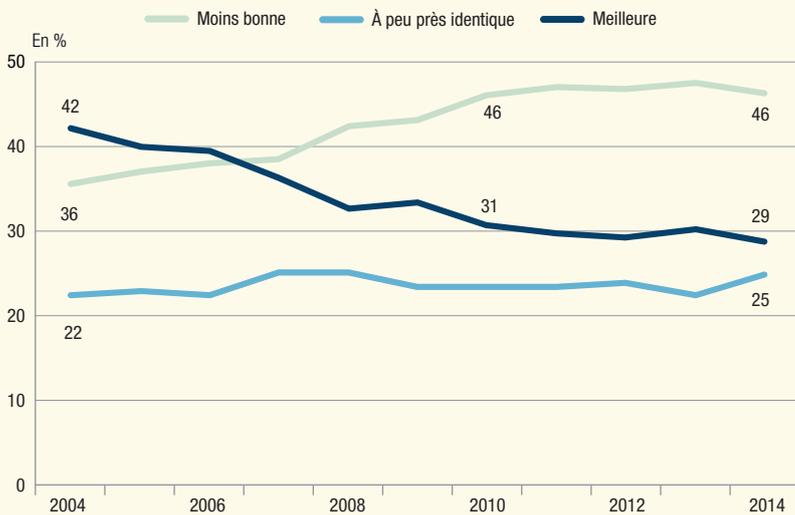
Pour les personnes les moins diplômées, et donc confrontées plus tôt au marché du travail, une insertion professionnelle décevante s'ajoute au fait de ne pas pouvoir être totalement indépendants de leurs parents, et notamment de devoir cohabiter avec eux. Le choix de rester au domicile des parents s'impose plus souvent aux personnes les moins diplômées et dont la

situation face à l'emploi est la plus difficile (Solard et Coppoletta, 2014).

De plus, le fait d'être moins diplômé ne permet pas une insertion professionnelle stable et aboutit plus souvent à des emplois plus précaires, comme les temps partiels, les contrats à durée déterminée ou l'intérim. Les premiers instants de la vie active se révèlent cruciaux pour la suite

GRAPHIQUE 1

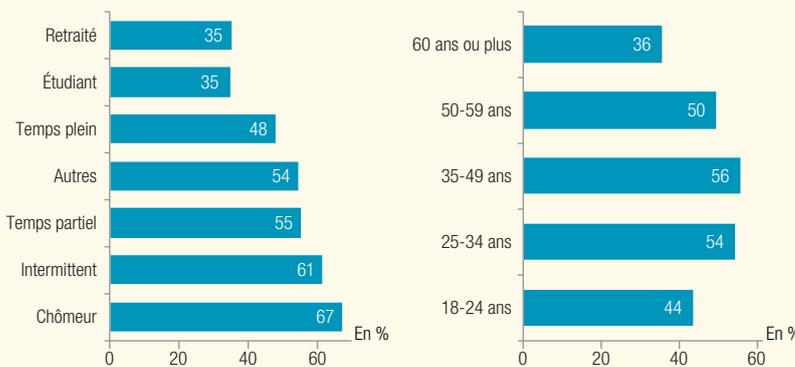
Près de la moitié des Français pensent que leur situation est moins bonne que celle de leurs parents



**Lecture** • En 2004, 36 % des Français jugent que leur situation est moins bonne que celle de leurs parents ; cette part est de 46 % en 2014.  
**Champ** • Personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine s'étant prononcées sur cette question.  
**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES, 2004 à 2014.

GRAPHIQUE 2

Un sentiment de déclassement renforcé pour les chômeurs et les travailleurs précaires



**Lecture** • En 2013 et en 2014, 67 % des chômeurs perçoivent leur situation comme étant moins bonne que celle de leurs parents ; c'est le cas pour 36 % des personnes âgées de 60 ans ou plus.  
**Champ** • Personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine s'étant prononcées sur cette question.  
**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES, cumul des vagues 2013 et 2014.

de la carrière professionnelle. Passer par un emploi temporaire en début de carrière « conduit plus souvent au non-emploi (chômage et inactivité) qu'à l'emploi stable » (Blasco et Givord, 2010). L'insertion professionnelle correspond à un moment de désenchantement. Depuis les années 1990, les liens entre diplôme et salaire à l'entrée se sont en effet distendus. Les personnes sont plus souvent

« surdiplômées » par rapport à l'emploi qu'elles occupent : elles se sentent de fait déclassées, car leurs attentes salariales ne correspondent pas à la rémunération effectivement obtenue (Nauze-Fichet et Tomasini, 2002). Ce phénomène concerne surtout les personnes les plus diplômées : en particulier, les sortants de l'enseignement supérieur long, munis d'un diplôme au moins égal à la licence, enregistrent

une baisse de leur salaire médian de 7,5 % entre 1995 et 2007 (Eckert, 2011). L'opinion des plus jeunes sur leur situation par rapport à celle de leurs parents reflète donc bien des résultats déjà présents dans de nombreux travaux : si un diplôme élevé permet une insertion plus rapide sur le marché du travail, les attentes salariales compte tenu du niveau d'études sont souvent supérieures à la réalité ; pour les moins diplômés, une insertion professionnelle précoce mais subie entraîne plus souvent des trajectoires sociales plus précaires, donc plus probablement vécues comme descendantes par rapport à celles des parents.

La précarité sur le marché du travail est le principal élément d'explication

Les résultats bruts qui précèdent ne permettent pas de séparer les effets de l'âge et de l'activité professionnelle sur la probabilité de se sentir déclassé. Il est possible d'isoler ces effets ainsi que ceux d'autres caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau de diplôme, situation familiale, niveau de vie) *via* une analyse « toutes choses égales par ailleurs ».

La situation sur le marché du travail apparaît alors comme la composante sociodémographique la plus discriminante. La précarité sur le marché du travail (chômeur, en emploi à temps partiel ou intermittent) augmente sensiblement la probabilité de se déclarer déclassé par rapport à ses parents. Toutes choses égales par ailleurs, par rapport aux personnes en emploi à plein temps, les chômeurs ont 16 points de pourcentage<sup>1</sup> de risque en plus de s'estimer déclassés. À l'inverse, les étudiants ont 9 points de pourcentage de risque en moins (tableau 1).

L'effet propre de l'âge est moins fort que celui du statut professionnel, sauf pour les plus jeunes et les plus âgés ; en effet, les 18-24 ans ont une probabilité inférieure de 11 points à celle des 35-49 ans de se sentir déclassés, et pour les personnes de 60 ans ou plus, cette probabilité est inférieure de 12 points toutes choses égales par ailleurs.

Le niveau de vie du ménage est aussi un élément déterminant. Les personnes du quintile de niveau de vie le plus élevé (*i.e.* les 20 % les plus aisées) ont, toutes choses

1. Les points de pourcentage ainsi exprimés indiquent les écarts de probabilité de se sentir déclassé dans une situation précise par rapport à la probabilité de se sentir déclassé pour les individus de la situation de référence (ici, les personnes au chômage sont comparées aux personnes en emploi à temps plein qui constituent la situation de référence). Les écarts de probabilité sont obtenus à partir de la régression logistique.



**TABLEAU 1**

**La situation professionnelle et l'âge sont déterminants sur le sentiment de déclassement**

	Part des personnes déclassées (en %)	Effet marginal sur le sentiment de déclassement
<b>Total</b>	<b>47</b>	-
<b>Sexe</b>		
Femmes	50	Ref.
Hommes	44	-3
<b>Âge</b>		
18-24 ans	44	-11
25-34 ans	54	ns
35-49 ans	56	Ref.
50-59 ans	50	-5
60 ans ou plus	36	-12
<b>Niveau de vie</b>		
Quintile 1	61	Ref.
Quintile 2	52	ns
Quintile 3	51	ns
Quintile 4	42	-7
Quintile 5	34	-13
<b>Activité professionnelle</b>		
Temps plein	48	Ref.
Temps partiel	55	+5
Intermittent	61	+12
Chômage	67	+16
Étudiant	35	-9
Retraité	35	ns
Pas d'activité professionnelle	54	ns
<b>Situation familiale</b>		
Couple	45	Ref.
Seul (célibataire, veuf...)	48	+6
Parent isolé	60	+7
Autre	47	ns

**Lecture** • En 2013-2014, 44 % des hommes estiment que leur situation en général est moins bonne que celle de leurs parents, contre 50 % pour les femmes. Une fois contrôlé par d'autres caractéristiques sociodémographiques (âge, niveau de diplôme, activité professionnelle et situation familiale), le fait d'être un homme par rapport à une femme diminue de 3 points de pourcentage la probabilité de répondre que sa situation est moins bonne que celle de ses parents « toutes choses égales par ailleurs ».

**Champ** • Personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine s'étant prononcées sur cette question.

**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES, cumul des vagues 2013 et 2014.

égales par ailleurs, un risque de se sentir déclassées inférieur de 13 points à celui des personnes du quintile le plus faible.

La situation familiale joue également un rôle, puisque les personnes vivant seules et les parents isolés ont respectivement 6 et 7 points de pourcentage de risque en plus que les couples de ressentir du déclassement intergénérationnel. Enfin, toutes choses égales par ailleurs, les

hommes ont 3 points de pourcentage de risque de moins que les femmes de se sentir déclassés.

**L'effet du revenu sur le sentiment de déclassement financier**

Les enquêtés sont par ailleurs interrogés sur le décile de niveau de vie dans lequel ils se situent, et sur celui du foyer

dans lequel ils ont grandi, en se plaçant sur une échelle de 1 à 10. Cela permet de mesurer un déclassement ressenti au sens financier uniquement, lorsque les enquêtés déclarent que leur décile de niveau de vie est inférieur à celui de leurs parents. Il convient de noter qu'il est question ici de niveau de vie ressenti ; on ne demande pas aux enquêtés le revenu exact de leurs parents.

Les ordres de grandeur du déclassement financier et du déclassement plus global sont assez proches. En 2014, environ quatre Français sur dix s'estiment financièrement déclassés par rapport à leurs parents. Cette part est légèrement inférieure à celle des personnes qui estiment que leur situation générale est moins bonne que celle de leurs parents (46 %). À l'inverse, 35 % des personnes interrogées jugent que leur niveau de vie s'est amélioré, et 29 % que leur situation générale est meilleure que celle de leurs parents (graphique 3).

Les deux types de déclassement coïncident dans la moitié des cas environ : 54 % des personnes ont la même opinion sur l'évolution de leur situation par rapport à celle de leurs parents et sur la comparaison de leur niveau de vie (meilleur, stable ou moins bon).

Cette cohérence est plus forte pour les personnes qui jugent leur situation meilleure (61 % d'entre eux répondent également que leur niveau de vie est meilleur) ; dans une moindre mesure, les déclassés répondent en majorité (55 %) que leur niveau de vie a baissé. Seulement 42 % des personnes estimant que leur situation est stable par rapport à leurs parents pensent que leur niveau de vie l'est également.

Les déterminants du sentiment de déclassement financier recourent en partie ceux relatifs au déclassement plus global, par rapport aux parents. L'effet de l'activité professionnelle est prépondérant puisque, toutes choses égales par ailleurs, les chômeurs ont une probabilité de penser que leur niveau de vie est plus faible que celui de leurs parents supérieure de 16 points à celle des personnes en emploi à plein temps. La probabilité de penser que son niveau de vie a diminué par rapport à celui de ses parents dépend fortement du revenu : toutes choses égales par ailleurs,

les personnes appartenant aux 20 % des ménages les plus aisés ont une probabilité d'exprimer cette opinion très inférieure à celle des personnes appartenant aux 20 % des ménages les plus modestes (30 points de pourcentage en moins).

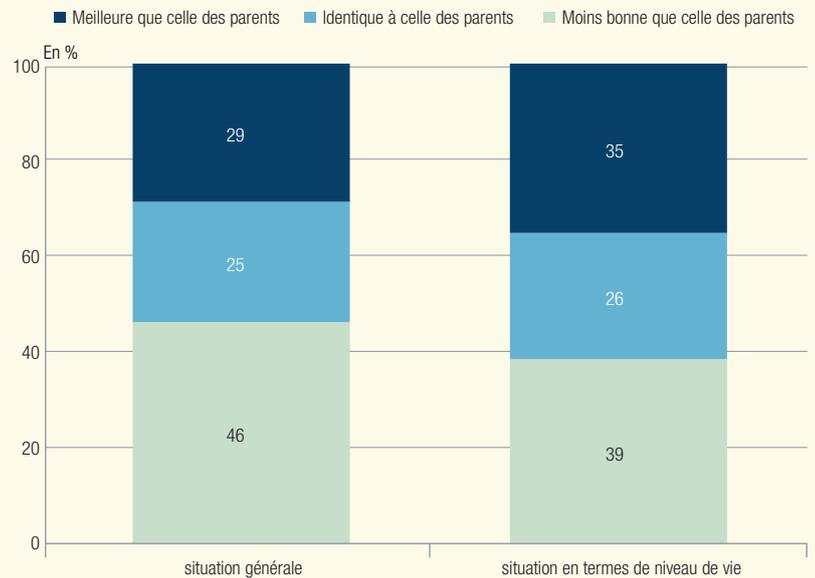
### Déclassement ressenti et sentiment d'une situation personnelle dégradée vont de pair

Le déclassement ressenti par les Français peut être lié à l'opinion qu'ils ont de leur situation actuelle ou future, voire à ce qu'ils pensent des inégalités, de la protection sociale, de la pauvreté ou de l'exclusion, ces thématiques étant également suivies dans le Baromètre d'opinion de la DREES. Le Baromètre montre que sentiment de déclassement et appréciation dégradée de sa situation personnelle vont de pair (situation globale, craintes pour son futur, besoin d'aide des pouvoirs publics). En revanche, ce n'est pas le cas pour l'opinion des Français sur l'état actuel de la société (la société est-elle juste ? le système de protection sociale coûte-t-il trop cher ?).



### GRAPHIQUE 3

#### Quatre Français sur dix pensent que leur niveau de vie a baissé par rapport à celui de leurs parents



**Lecture** • En 2014, 46 % des Français perçoivent leur situation générale comme étant moins bonne que celle de leurs parents. 39 % pensent que leur niveau de vie a baissé par rapport à celui de leurs parents.  
**Champ** • Personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine s'étant prononcées sur cette question.  
**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES 2014.



### TABLEAU 2

#### L'opinion des Français sur leur propre situation varie selon le sentiment de déclassement

	Part dans la population totale (en %)	Part au sein des non-déclassés (en %)	Part au sein des déclassés (en %)	Effet marginal du déclassement (en points de pourcentage)
<b>Appréciation de la situation générale</b>				
Situation actuelle « mauvaise »	23	14	33	+14
La société française aujourd'hui est « plutôt injuste »	77	74	80	+4
<b>Craintes pour le futur</b>				
Risque de pauvreté dans les prochaines années	36	28	45	+12
Pessimiste pour son propre avenir	46	40	52	+10
Pessimiste pour l'avenir de ses enfants	68	63	73	+10
<b>Protection sociale</b>				
Besoin d'être aidé davantage par les pouvoirs publics	42	33	53	+13
Le système de protection sociale coûte trop cher	68	66	71	+5
<b>Comment trouver sa place dans la société française</b>				
Le mérite individuel est le plus important pour réussir	47	49	45	-3
Chaque individu a la possibilité de trouver la place qu'il mérite	43	46	40	-5
Sentiment de ne pas être bien intégré dans la société française	6	4	9	+3

**Note** • Les personnes ne s'étant pas prononcées sur ces questions n'apparaissent pas dans les chiffres ci-dessus.  
**Lecture** • En 2014, 33 % des Français qui estiment que leur situation en général est moins bonne que celle de leurs parents jugent également que leur situation actuelle est mauvaise. À caractéristiques sociodémographiques identiques (sexe, âge, niveau de diplôme, activité professionnelle, situation familiale et niveau de vie), le fait de se sentir déclassé augmente de 14 points de pourcentage la probabilité de répondre que sa propre situation est mauvaise.  
**Champ** • Personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine s'étant prononcées sur ces questions.  
**Source** • Baromètre d'opinion de la DREES 2014.

Ainsi, lorsqu'on demande à l'ensemble de la population de qualifier leur situation actuelle en général, 23 % répondent qu'elle est « assez mauvaise » ou « très mauvaise » (tableau 2). Cette proportion atteint 33 % chez les personnes qui se sentent déclassées, soit plus du double des personnes qui ne se sentent pas déclassées (14 %).

Cette différence pourrait être exclusivement portée par des caractéristiques différentes des deux populations, mais l'effet propre du déclassement reste net toutes choses égales par ailleurs. La probabilité de répondre que sa situation est « mauvaise », à caractéristiques individuelles identiques (sexe, âge, niveau de diplôme,

statut professionnel, situation familiale et niveau de vie) est supérieure de 14 points de pourcentage pour une personne se sentant en situation de déclassement par rapport à ses parents.

Lorsqu'ils sont interrogés sur leur avenir, les Français qui jugent leur situation moins bonne que celle de leurs parents sont également plus pessimistes : 45 % d'entre eux estiment qu'ils risquent de basculer dans la pauvreté au cours des cinq prochaines années, contre 28 % pour les personnes qui pensent que la situation de leurs parents était identique ou moins bonne, soit un effet propre du sentiment de déclassement de +12 points toutes choses égales par ailleurs. Ils sont également plus

pessimistes pour leur avenir (+10 points) et celui de leurs enfants (+10 points), et ils expriment un besoin plus grand d'aide de la part des pouvoirs publics (+13 points).

Toutefois, qu'ils ressentent ou non un déclassement intergénérationnel, les Français portent un regard très partagé sur la méritocratie et l'état de la société en général. Les trois quarts d'entre eux jugent que la société est plutôt injuste, et près de la moitié pensent que le hasard des circonstances ou le milieu social de naissance sont les éléments les plus importants pour réussir dans la vie, au détriment du mérite individuel. Que les personnes enquêtées se sentent ou non déclassées, ces proportions sont équivalentes dans les deux groupes. ■

## → POUR EN SAVOIR PLUS

- **Blasco S., Givord P.**, 2010, « Les trajectoires professionnelles en début de vie : quel impact des contrats temporaires ? », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 431.
- **Dubet F.**, 2006, *Injustices. L'expérience des inégalités au travail*, Seuil.
- **Eckert H.**, 2011 Les diplômés et leur valeur, in Moreau G. & Millet M. dir. *La société des diplômés*, Paris, La Dispute.
- **Galland O.**, 1990, « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, 31-4.
- **Maurin E.**, 2009, *La Peur du déclassement : une sociologie des récessions*, Seuil.
- **Nauze-Fichet E. et Tomasini M.**, 2002, « Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelles et salariales du déclassement », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 354.
- **Peugny C.**, 2007, « La mobilité sociale descendante : l'épreuve du déclassement », *Sciences de l'Homme et de la Société*, ENSAE ParisTech.
- **Solard J. et R. Coppoletta R.**, 2014, « La décohabitation, privilège des jeunes qui réussissent ? », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 469-470.
- **Thélot C.**, 1979, « Les fils de cadres qui deviennent ouvriers », *Revue française de sociologie*.

## LA DREES SUR INTERNET

Retrouvez toutes nos publications sur notre site  
[drees.social-sante.gouv.fr](http://drees.social-sante.gouv.fr)

Retrouvez toutes nos données sur  
[www.data.drees.sante.gouv.fr](http://www.data.drees.sante.gouv.fr)

Pour recevoir nos avis de parution  
[drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution](http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/avis-de-parution)

**Directeur de la publication** : Franck von Lennep

**Responsable d'édition** : Carmela Riposa

**Secrétaires de rédaction** : Sabine Boulanger et Laurence Grivet

**Composition et mise en pages** : Stéphane Jeandet

**Conception graphique** : Julie Hiet et Philippe Brulin

**Imprimeur** : Imprimerie centrale de Lens

**Pour toute information** : [drees-infos@sante.gouv.fr](mailto:drees-infos@sante.gouv.fr)

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources •

ISSN papier 1292-6876 • ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384